



# RENÉ AUTIN



2208

Campagne contre l'Allemagne du 7 janvier 1916 au 27 mai 1918.

En captivité du 28 mai 1918 au 27 janvier 1919.

En Algérie du 20 avril 1922 au 19 septembre 1933.

Algérie contre l'Allemagne du 2 septembre 1939 au 8 juin 1943.

*René Georges AUTIN, né le 2 mars 1897 à la Boissière de Montaigu, pâtissier, fils de Sylvain AUTIN, 35 ans, instituteur au Pont Leger de la Boissière de Montaigu, et de Augustine RICHARD, 32 ans, son épouse, institutrice au Pont Leger.*

*Marié à Renault (Oran - Algérie) le 15 septembre 1924 à Georgette Pascaline DOURDIL.*

*Décédé à Clermont Ferrand le 21 décembre 1963.*

*Gustave a les cheveux noirs, les yeux noirs, le front fuyant, le nez gros, le visage ovale, sa taille est de 1,68 mètre.*

*Inscrit sous le N° 12 de la liste du canton de la Roche sur Yon.*

*Incorporé au 26<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied à compter du 7 janvier 1916, arrivé au corps le dit jour, immatriculé sous le N° 6349, chasseur de 2<sup>ème</sup> classe.*

*Passé le 3 mai 1917 au 93<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie.*

*Parti aux armées le 21 juillet 1916.*

*Fait prisonnier le 27 mai 1918 à la ferme Haméret, commune d'Aizy (Aisne).*

*Rapatrié et arrivé au dépôt de transition des isolés le 27 janvier 1919.*

*Passé dans la réserve de l'armée active le 7 janvier 1919.*

*Maintenu sous les drapeaux en vertu du décret de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914, passé le 11 mai 1919 au 45<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie*

*Mis en congé illimité de démobilisation le 29 septembre 1919.*

*Se retire à Nesmy (Vendée).*

*Cité à l'ordre du Régiment N° 213 du 19 février 1918 « Soldat brave et courageux, le 17 janvier 1918 s'est offert volontairement pour accompagner une embuscade à 800 mètres en avant de nos lignes afin de la relier par téléphone ».*

*Cité à l'ordre du régiment N° 239 du 1<sup>er</sup> mai 1918 « Très bon téléphoniste, volontaire pour les missions périlleuses, chef d'équipe pendant l'exécution d'un coup de main, a assuré la liaison d'une façon parfaite entre le détachement et nos lignes ».*

*Décoré de la Croix de Guerre avec 2 étoiles de Bronze,*

*Décoré de la Médaille Militaire par décret du 24 décembre 1931.*

*Passé le 14 janvier 1920 au nouveau dépôt mobilisateur di 1<sup>er</sup> Régiment de Zouaves.*

*Passé le 14 mai 1920 au nouveau dépôt mobilisateur du 65<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie.*

*Nommé Gendarme par décision Ministérielle du 7 septembre 1921 et affecté pour l'ordre de la 20<sup>ème</sup> Légion.*

*Passé à la 19<sup>ème</sup> Légion de Gendarmerie par décret Ministériel du 22 février 1922.*

*Nommé Gendarme stagiaire le 2 mars 1922.*

*Nommé Gendarme à cheval le 19 avril 1922.*

*Admis dans le cadre des sous-officiers de carrière le 20 mars 1928.*

*Admis à la retraite le 20 septembre 1933.*

*Certificat de bonne conduite accordé.*

*Se retire à Blida (Algérie).*

*Affecté dans les réserves du 19<sup>ème</sup> Légion de la Gendarmerie.*

*Rappelé à l'activité le 23 août 1939 à la 11<sup>ème</sup> Légion de la Gendarmerie, arrivé au corps le 24 août 1939.*

*Démobilisé et rayé des contrôles le 7 août 1940.*

*Se retire à El Affroum (Algérie).*

*Dégagé des obligations militaires le 15 février 1945.*